

AVIS DE PUBLICITE – PROCEDURE ADAPTEE (> à 90 000,00 € HT)

Nom et représentant du pouvoir adjudicateur :

Commune de Mortagne sur Sèvre – 1, rue de la Mairie – 85290 Mortagne sur Sèvre

Tél : 02 51 65 00 45 – Fax : 02 51 65 23 51

Siret : 21850151800011

Représentant du pouvoir adjudicateur : M. le Maire, Alain Brochoire.

Nom du contact : Isabelle Deroch – courriel : isabelle.deroch@mortagnesursevre.fr – Tél : 02 51 65 15

97

Groupement de commandes + désignation du coordonnateur : non pas de groupement

Moyens d'accès aux documents de la consultation : <https://www.marches-securise.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2025-05

Objet du marché + lieu + description succincte : création d'un terrain synthétique route de Poitiers

Type de marché : travaux

Pas d'allotissement – marché unique de terrassement – drainage et revêtement d'un terrain synthétique de sport

Procédure : procédure adaptée selon l'article R2123-1 du code de la commande publique (CCP)

Technique d'achat : marché ordinaire

Délai global d'exécution : sept mois y compris avec la période de préparation d'un mois et les congés dès la date de notification du marché

Période de préparation : un mois à compter de la date de notification du marché et période comprise dans le délai global d'exécution

Date prévisionnelle de commencement des travaux : mars 2026 pour un achèvement des travaux en fin septembre 2026

PSE (Prestation supplémentaire éventuelle) : aucune

Variante libre du candidat : autorisée – voir les conditions selon les exigences indiquées à l'article 3.2.2 du règlement de la consultation (RC)

Variante technique exigée par le PA : non

Visite sur site obligatoire : oui – voir les conditions à l'article 6 du règlement de la consultation

Tranche optionnelle : non

Marché réservé : non

Groupement des entreprises : en cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire

Conditions de participation : voir article 9 du règlement de la consultation (RC)

Critères d'attribution : voir article 12 du RC

Négociation : oui – le PA se réserve la possibilité de négocier (voir art 12 du RC)

Contenu du dossier de consultation des entreprises (DCE) : voir article 11 du RC

Demande ou retrait du DCE : les soumissionnaires peuvent télécharger gratuitement le DCE complet sur le profil acheteur : www.marches-securises.fr. Les échanges (questions/réponses) se feront aussi sur le profil acheteur pendant la consultation. **La signature électronique du marché (l'acte d'engagement) n'est pas exigée. La signature de l'acte d'engagement est manuscrite.**

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

Transmission des plis : uniquement par voie électronique sur le profil acheteur : www.marches-securises.fr.

Utilisation de moyens de communication non communément disponible : non

Pour des renseignements techniques et/ou administratifs : voir article 14 du RC

Date limite de réception des plis : le vendredi 30 janvier 2026 à 17 h 00

Date d'envoi du présent avis : le 22 décembre 2025